

PIN'HAS

Le petit-fils d'Aaron, Pin'has, est récompensé pour son acte zélé au cours duquel il a tué le prince Zimri, de la tribu de Chimon, et la princesse de Midian avec laquelle il avait gravement fauté. Dieu lui accorde une alliance de paix et la prêtrise.

Un recensement du peuple dénombre 601 730 hommes de vingt à soixante ans.

Moché reçoit les instructions concernant le partage de la terre entre les tribus et les familles d'Israël, sous forme de tirage au sort.

Les cinq filles de Tsélof'had organisent une pétition où elles demandent à Moché le droit d'hériter de la terre de leur père, mort sans laisser de fils. Dieu accepte leur demande et l'incorpore dans les lois d'héritage.

Moché désigne Yehochoua pour lui succéder et mener le peuple vers la Terre d'Israël.

La Paracha se conclut avec une liste détaillée des offrandes quotidiennes et des offrandes additionnelles apportées le Chabbat, Roch 'Hodèch (le premier jour du mois) et lors des fêtes de Pessa'h, Chavouot, Roch Hachana, Yom Kippour, Souccot et Chemini Atsérèt.

D'après un enseignement du Rabbi de Loubavitch

S'EXTIRPER DE L'ABÎME

Dans la Paracha de cette semaine, Pin'has, la Torah relate la manière dont Dieu ordonna à Moché de procéder au recensement de la nation suite à la perte de 24 000 membres du Peuple juif. Ils avaient disparu lors d'une plaie causée par leur fréquentation des filles de Moav ainsi que de l'idolâtrie qui accompagna leur comportement immoral.

En indiquant les nombres des membres des douze tribus, la Torah souligne certains points de leur expérience dans le désert. En évoquant la tribu de Réouven, la Torah relate comment deux membres de cette lignée, Datan et Aviram, s'associèrent à la rébellion de Kora'h. La Torah ajoute alors : « La terre ouvrit sa bouche et les engloutit avec Kora'h, quand ce groupe périt, quand le feu détruisit deux cent cinquante hommes. Ainsi, ils devinrent un signe (« Ness »). Cependant, les fils de Kora'h ne périrent pas. »

Il apparaît quelque peu déconcertant que la Torah s'écarte de son analyse des descendants de Réouven pour mentionner l'association tragique de Datan et Aviram avec Kora'h, ainsi que la manière dont ils furent punis. D'autres rebelles

et d'autres péchés commis par des membres des autres tribus existaient, et pourtant la Torah ne les répète pas dans le contexte du recensement. Pourquoi la Torah juge-t-elle nécessaire de réintroduire les transgressions de Datan et Aviram, de Kora'h et de ses acolytes ?

En second lieu, pour quelles raisons la Torah mentionne-t-elle Kora'h dans le contexte de Datan et Aviram ? C'est l'inverse qui aurait semblé pertinent : Datan et Aviram auraient dû être cités dans le contexte de Kora'h qui, lui, appartenait à la tribu de Lévi et non à celle de Réouven.

Une autre question se pose. Qu'essaie de nous enseigner la Torah lorsqu'elle stipule que les fils de Kora'h ne périrent point ? De quelle manière cet élément s'intègre-t-il dans la discussion relative à Réouven ?

Afin de répondre à ces interrogations, il convient d'examiner une autre anomalie présente dans la description que fait la Torah de l'engloutissement de Kora'h et de son entourage. Après avoir exposé leur châtement (par la terre qui les engloutit et un feu qui les consuma), la Torah ajoute : « Ainsi, ils devinrent un signe ». Quelle est la

Suite en page 2

ÉDITO

A QUI SE FIER ?

Ne pas savoir de quoi est fait le lendemain, s'inquiéter des événements qui peuvent survenir, souvent abruptement, n'est-ce pas le tissu général de la vie humaine ? Il en est ainsi des individus comme des peuples ou des nations. Savoir, prévoir est sans doute le rêve de tout homme. Dans l'incapacité de satisfaire ce désir si compréhensible et d'effacer ainsi l'inquiétude du monde, il est toujours tentant de s'appuyer sur sa propre force, d'avoir une confiance en soi si affirmée qu'elle efface la conscience de tout ce qui pourrait ressembler à une menace. Mais il peut également se faire que l'on ne détienne pas une telle force, matérielle et morale, qui prévienne toutes les craintes et les faiblesses. Alors, reste un refuge : s'appuyer sur plus puissant que soi, faire confiance à l'allié qui viendra toujours soutenir et sauver du danger.

Le Peuple juif a une bien longue histoire et celle-ci fut traversée par bien des péripéties. Il eut parfois des compagnons de route, amis d'un temps,

qui, le plus souvent, finirent par l'abandonner. De siècle en siècle, ce schéma se reproduisit, comme si cela faisait partie d'une sorte de règle de la création, comme s'il fallait chercher un autre chemin pour parvenir enfin à la sérénité espérée. C'est que cet autre chemin existe. Il s'exprime en un verset célèbre : « Il ne dort ni ne sommeille le Gardien d'Israël. » De fait, force est de constater que l'histoire juive ne peut jamais être réduite à l'affrontement des empires, même si elle s'inscrit dans ce contexte. C'est que confier son destin au soutien des hommes n'a jamais pu constituer une assurance en soi. Pour cette raison, le verset cité a toujours résonné dans le cœur et l'esprit de chacun et sans doute est-ce à cette vision que nous devons notre existence maintenue en dépit de tout. Nous vivons un temps où cette idée ancienne garde toute sa jeunesse et sa pertinence tant sur le plan collectif qu'individuel. Les enseignements du passé en soulignent la validité, nous portant dans un au-delà de l'histoire où le « Gardien d'Israël » est la source de notre confiance et le socle de notre vie.

par 'Haïm Chnéor Nisenbaum

5786 / N° 38

(59^{ème} année)

CHABBAT
PARACHAT
PIN'HAS

SAM. 4 JUILLET 2026
19 TAMOUZ

AVOT 6

JEÛNE DU 17 TAMOUZ : JEUDI 2 JUILLET 2026 DÉBUT : 3H 11 FIN : 22H 50

ÎLE-DE-FRANCE

 Horaire d'entrée et sortie de
CHABBAT PIN'HAS
vendredi 3 juillet

ENTRÉE 21h 39 Sortie : 23h 02

PROVINCE

Bordeaux	21.33	Lyon	21.15	Nice	20.58
Deauville	21.50	Marseille	21.04	Rouen	21.46
Grenoble	21.09	Montpellier	21.11	Strasbourg	21.16
Lille	21.44	Nancy	21.22	Toulouse	21.21
		Nantes	21.47		

A partir du dimanche 28 juin | Pose des Téléfines : 4h 19 | Heure limite du Chema : 9h 51 | Fin de Kidouch Levana : mardi 30 juin à 0h 47mn



signification de cette affirmation ? Rachi soutient que cela signifie qu'ils devinrent un signe et un rappel afin que nul n'ose contester la prêtrise.

Toutefois, une question peut être soulevée quant à l'usage du terme « Ness » pour désigner ce « signe ». Le mot « Ness » est habituellement employé pour qualifier un miracle ou un étendard. Il est exact qu'un miracle constitue un signe de la puissance divine et qu'un étendard sert de signe pour identifier la nationalité du navire qui le porte. La Torah aurait apparemment dû employer un terme plus simple pour exprimer l'idée de signe ou de commémoration, comme les mots « Ot » ou « Zikaron ». Dans la quasi-totalité des textes bibliques, la Torah emploie ces termes pour exprimer la notion de signe, et non le mot ici utilisé : « Ness ».

Certaines œuvres hassidiques s'appuient, pour interpréter la Torah, sur une méthode désignée sous le terme de « Rémez » (indices ou allusions), par laquelle les caractères alphabétiques acquièrent une dimension symbolique pour suggérer des idées qui ne sont pas manifestes dans la simple traduction ou compréhension littérale du mot. Le terme « Ness » est constitué des deux lettres hébraïques : un « Nouné » et un « Samèkh ». Selon les enseignements du Talmud et du Zohar, ces deux lettres constituent respectivement les initiales des termes « Nofel » (tombé) et « Somèkh » (élevé). Par conséquent, la signification résultant de la combinaison de ces deux lettres indique qu'un jour viendra où même ceux ayant connu une chute profonde seront élevés par Dieu. Dans notre contexte, cela signifie que même Kora'h, qui incarnait l'idée d'un individu ayant chuté, tant au sens propre qu'au sens figuré, sera, lors de l'Ère du Machia'h, transformé et ainsi, élevé et réhabilité.

Nous pouvons dès lors saisir la raison pour laquelle la Torah utilise les termes : « ils devinrent un signe (Ness) ». Ce recensement se produisit, comme cela a été mentionné précédemment, à la suite

de la tragédie ayant frappé le Peuple juif lorsqu'il « tomba » au summum de la dépravation. Ils fréquentèrent les femmes de mauvaise vie, moavites et midianites et se livrèrent au culte de leurs idoles. Ils tombèrent au fond de la dégénérescence morale et spirituelle, manifestant ainsi la chute ultime vers le niveau le plus bas de l'infidélité envers Dieu.

Cette débâcle tragique soulève une question sérieuse : comment une rédemption peut-elle être envisageable pour ces âmes ? Cette interrogation ne concerne pas exclusivement la génération de Moché et Pin'has, mais peut également être formulée pour l'ensemble des générations suivantes ayant partagé une part d'infidélité et de dégradation. Existe-t-il un espoir pour eux ainsi que pour nous ? La réponse est donc formulée dans la discussion concernant la toute première tribu : la tribu de Réouven. Ceux qui personnifient et incarnent l'idée d'une chute, car peu d'individus ayant atteint un degré d'importance comparable à celui de Kora'h et ayant subi une déchéance d'une telle intensité, connaîtront une résurrection et un rayonnement.

Ceci constitue un message d'une grande puissance pour notre génération en particulier.

Dans la Kabbale, l'intégralité des générations juives, depuis Avraham jusqu'à l'époque contemporaine, est considérée comme une structure organique et complète. Avraham et Moché sont assimilés à la tête, tandis que la génération ultime, vivant dans la période de la fin de l'exil, est comparée à un pied.

L'on peut utiliser une autre métaphore en assimilant nos Patriarches ainsi que d'autres personnages éminents, comme Moché et Pin'has, aux sommets montagneux les plus élevés. La génération finale de l'exil, notre génération, peut être comparée à la vallée. L'exil, et plus particulièrement la phase finale de celui-ci, a fait l'objet d'une description métaphorique en tant que structure « déchu » du Peuple juif, lequel réside dans l'obscurité.

Nous aussi, tout comme Kora'h, avons connu une chute profonde et nous nous interrogeons sur la possibilité d'une éventuelle ascension.

Le message puissant que nous livre la Torah est que même Kora'h, paradigme de la déchéance, est capable de s'élever. Le Machia'h nous aidera tous à nous extraire des ombres de l'obscurité afin d'instiller en nous une vie véritable.

On pourrait néanmoins poser la question suivante : le Judaïsme n'adhère pas à la croyance selon laquelle l'ère messianique se limite exclusivement aux actions de Dieu et du Machia'h à notre égard. Il s'agit également de nos propres actions visant à faire des transformations dans le monde. Dès lors, que devons-nous faire ? Quel est notre rôle dans l'ensemble de ce processus ?

On pourrait suggérer que la Torah traite également de cette question dans le verset suivant : « Cependant, les fils de Kora'h ne moururent pas ». Par l'ajout de ces mots, la Torah nous transmet un message d'une grande puissance.

Le dernier des Prophètes, Malakhi, à la conclusion de son livre, décrit les événements survenant antérieurement à la venue du Machia'h. Éliahou (que nos Sages identifient comme étant nul autre que Pin'has) viendra pour « restaurer le cœur des pères par les enfants ».

Nos enfants nous inspireront et allumeront en nous l'étincelle messianique, nous permettant ainsi de nous extraire du puits dans lequel nous pourrions être tombés en tant qu'individus, ainsi que de la situation dont nous faisons l'expérience collectivement sous le nom d'exil. Même si nous conservions une trace de la rébellion de Kora'h, nos enfants veilleront à ce que nous ne périssons pas ; ils nous assisteront afin que nous puissions revitaliser nos propres âmes et, par conséquent, éveiller l'étincelle messianique qu'elles contiennent. Cela, à son tour, révélera le Machia'h, qui nous extraira de cet exil de manière permanente.



étude du RAMBAM

Une étude quotidienne
instaurée par le Rabbi
pour l'unité du peuple juif

• DIMANCHE 28 JUIN – 13 TAMOUZ

Mitsva positive n° 138 : Il s'agit du commandement de restituer à leurs anciens propriétaires, durant l'année du Jubilé, toutes les terres vendues que les acheteurs doivent alors céder sans indemnité.

Mitsva négative n° 227 : C'est l'interdiction de vendre nos terres dans le pays de Canaan à titre irrévocable.

Mitsva positive n° 139 : Il s'agit du commandement selon lequel le rachat de propriétés vendues se trouvant dans une ville murée ne peut se faire que jusqu'à l'expiration d'une année (après sa vente) et, passé ce délai, elles deviennent propriété permanente de l'acheteur et ne retournent pas au vendeur lors de l'année du Jubilé.

• LUNDI 29 JUIN – 14 TAMOUZ

Mitsva négative n° 169 : C'est l'interdiction faite à toute la tribu de Lévi d'acquérir une part des territoires lors de la conquête de la Terre d'Israël.

Mitsva négative n° 170 : Il est interdit à toute la tribu de Lévi de recevoir une part du butin lors de la conquête de la Terre d'Israël.

Mitsva positive n° 183 : Il s'agit du commandement nous incitant à donner aux Lévitesses des villes afin qu'ils y habitent, car ils ne possèdent pas de territoire sur la Terre d'Israël.

Mitsva négative n° 228 : Il nous est interdit de vendre les terrains des Lévitesses.

Mitsva positive n° 20 : Il s'agit du commandement de

construire un Temple pour le service sacré.

• MARDI 30 JUIN – 15 TAMOUZ

Mitsva négative n° 79 : Il nous est interdit de construire un autel avec des pierres ayant été touchées par du fer.

Mitsva négative n° 80 : Il nous est interdit de monter sur l'autel à l'aide de degrés, de sorte que l'on ne marche pas à larges enjambées lorsqu'on y accède ; au contraire, on y montera à petits pas.

• MERCREDI 1^{er} JUILLET – 16 TAMOUZ

Mitsva positive n° 21 : Il s'agit du commandement qui nous a été enjoint de respecter énormément le Sanctuaire au point de le considérer dans notre cœur comme un lieu inspirant crainte et tremblement.

• JEUDI 2 JUILLET – 17 TAMOUZ

Mitsva positive n° 22 : Il s'agit du commandement de veiller sur le Sanctuaire et d'y monter la garde chaque nuit, tout au long de la nuit, afin de glorifier, d'exalter et de louer l'Éternel.

Mitsva négative n° 67 : C'est l'interdiction de négliger la garde autour du Sanctuaire, laquelle doit être montée toute la nuit.

Mitsva positive n° 35 : Il s'agit du commandement de faire fabriquer de l'huile selon une certaine composition, en vue de l'onction de chaque Grand Prêtre qui peut être nommé, ainsi que certains rois d'Israël.

Mitsva négative n° 83 : Il nous est interdit de fabriquer de l'huile semblable à l'huile d'onction.

Mitsva négative n° 84 : C'est l'interdiction d'oindre avec l'huile

NE TIREZ PAS ! IL PORTE DES TSITSITS !

Chabbat Sim'hat Torah, 7 octobre 2023 : il habitait dans le village de Karmé Katif et passait la fête chez les parents de son épouse, à Kiryat Gat. La sirène avait retenti et, de façon angoissante, ne s'arrêtait pas. Le sergent Guy Madar avait compris qu'il se passait quelque chose de grave, très, très grave.

Il était à l'époque responsable de la zone désertique au sud de la bande de Gaza. Pour comprendre ce qui se passait, il téléphona au commandant de Kerem Chalom qui répondit d'une voix affolée : « Invasion depuis Gaza ! ».

« Invasion depuis Gaza, cela signifie pour moi que des tueurs sont entrés dans la maison, c'est-à-dire à l'intérieur-même de notre pays ! » expliqua-t-il par la suite.

Vêtu de ses habits de Chabbat et armé seulement d'un fusil, il se mit immédiatement en route vers le sud. Il arriva au carrefour d'Aloumim et découvrit avec horreur des scènes inouïes du carnage, avec des corps jonchant les deux côtés de la route. Il stoppa et se mit à vérifier les corps un à un, espérant peut-être pouvoir aider d'éventuels survivants. Plusieurs policiers se joignirent à lui quand, soudain, des coups de feu éclatèrent dans leur direction. Guy distingua rapidement le terroriste qui le visait et l'élimina. Puis cinq autres terroristes arrivèrent à vélo et Guy les élimina également.

« Nous étions en très mauvaise posture : ils étaient plus nombreux que nous, très bien équipés et armés. La situation était terriblement angoissante, nous étions submergés par le nombre de tueurs. C'est alors que des anges sont arrivés : un bataillon marin surgissait du sud et se dirigeait vers le parking de Réim, sans imaginer que des terroristes les guettaient.

Parmi eux se trouvait Ron Gvili, ce héros qui, malheureusement tomba quelques instants plus tard (et dont le corps fut kidnappé et caché à Gaza pendant plus de deux ans). Ce jour-là, Ron qui pourtant se remettait d'une autre blessure, n'avait pas voulu rester sagement chez lui et s'était précipité pour participer aux combats et porter secours : il a effectivement sauvé de nombreuses vies. Que son souvenir soit une bénédiction et que son sang soit vengé.

Je suis sorti et je leur ai fait signe de s'arrêter afin qu'ils ne tombent pas dans l'embuscade. A ce moment, une jeep de terroristes se dirigea vers le Kibboutz Saad ou vers Netivot - sans doute pour rejoindre leurs acolytes qui s'y trouvaient déjà. Ensemble, avec Ran, nous avons sauté dans la voiture pour les suivre mais le véhicule avait déjà disparu et nous sommes donc revenus au carrefour d'Aloumim.

La situation sur place avait empiré. Un autre véhicule de la police arriva mais fut attaqué par un tir de RPG. J'ai compris que nous étions les suivants sur la liste mais je n'ai pas réussi à identifier la provenance du tir. J'ai accéléré autant que je le pouvais tout en remarquant que des terroristes pullulaient de tous les côtés. Un feu nourri atteignit l'arrière de la voiture qui explosa sous l'impact. Ran fut blessé puis moi-même je fus blessé au pied gauche ; j'essayai d'accélérer encore mais la voiture aussi avait été endommagée : nous étions sur une

penne et la voiture descendit sur une certaine distance puis s'arrêta. Nous sommes sortis, Ran appliqua lui-même un garrot de fortune sur sa plaie et moi aussi, j'ai essayé de parer au mieux à ma blessure. J'avais horriblement soif et Ran, dans sa grande compassion et malgré sa propre douleur, me donna les dernières gouttes d'eau de sa gourde. Il parvint à se cacher parmi les arbres et, de là, tira sur les terroristes qui s'approchaient de nous. Il parvint même à donner de nos nouvelles aux camarades qui étaient restés au carrefour. Pendant cinquante minutes, il continua à se battre jusqu'à épuisement de ses munitions, quand il cessa de communiquer.

Moi, j'essayai de trouver un abri dans le champ, je rampai autant que ma jambe blessée me le permit sur une centaine de mètres.

Deux vans chargés de terroristes arrivèrent à ce moment-là. Je les entendais parler entre eux. Encore quelques minutes, ils remarqueraient ma présence et me tueraient. Je pensais à ma femme et mes enfants et priais pour rester inaperçu.

Je passais quatre heures couché ainsi dans l'herbe, incapable de bouger, avec un besoin urgent d'eau alors que je continuais à perdre du sang. A un moment donné, j'aperçus un tank qui avançait sur la chaussée et ceci me redonna un peu d'énergie et d'espoir : un tank, c'était l'armée israélienne, c'était des soldats amis, j'étais sauvé ! A condition qu'ils ne me prennent pas pour un ennemi ! Encore un effort pour tenter de me redresser, malgré des taches noires qui dansaient maintenant devant mes yeux : non, ce n'était pas le moment de m'évanouir et de mourir !

Des soldats apparurent alors et remarquèrent que quelque chose bougeait, une silhouette bizarre, couverte de sang, habillée en civil et non en uniforme, peut-être un terroriste... Cette journée était si folle que le plus dur était d'identifier l'ennemi qui pouvait se cacher et tirer de n'importe où !

Soudain l'un des soldats s'écria : "Ne tirez pas ! Il porte des Tsitsits !" Effectivement, je portais sous ma chemise le petit Talit et les fils dépassaient, bien reconnaissables. Je ne les portais jamais à l'extérieur mais, dans la rage des combats, ma chemise s'était ouverte et ils étaient maintenant bien visibles. Ce sont eux, ces fils de Tsitsits qui m'ont sauvé la vie.

On me dégagea et je fus transporté à l'hôpital dans un état grave. La blessure au pied dut être opérée deux fois et je restai cinq mois en convalescence mais, finalement, je redevins parfaitement opérationnel, avec l'aide d'un personnel médical dévoué et compétent.

Il y a six mois, j'ai été nommé commandant de l'unité 80.

Le miracle des Tsitsits qui m'ont sauvé la vie a été publié dans le monde entier et a incité de nombreux Juifs à adopter cette Mitsva dans leur vie quotidienne. La demande a été telle que de nombreux ateliers de confection de Tsitsits se sont spontanément mis en place.

Mendy Shaikévitz – Si'hat Hachavoua N° 2057

Traduit par Feiga Lubecki

d'onction fabriquée par Moïse toute autre personne que les Grands Prêtres et les rois.

• VENDREDI 3 JUILLET – 18 TAMOUZ

Mitsva négative n° 85 : C'est l'interdiction qui nous a été faite de fabriquer un encens semblable à celui en usage dans le Sanctuaire, c'est-à-dire contenant des ingrédients mélangés dans les mêmes proportions avec l'intention de les brûler.

Mitsva négative n° 82 : Il nous est interdit d'offrir quelque sacrifice que ce soit sur l'autel d'or du Sanctuaire.

Mitsva positive n° 34 : Il s'agit du commandement ordonné aux prêtres de porter l'Arche sur leurs épaules lorsqu'ils veulent la transporter d'un endroit à l'autre.

Mitsva négative n° 86 : Il nous est interdit de retirer les barres engagées dans les anneaux de l'Arche Sainte.

• SAMEDI 4 JUILLET – 19 TAMOUZ

Mitsva positive n° 23 : Il s'agit du commandement qui a été ordonné uniquement aux Lévites d'assurer dans le Temple certaines tâches comme celle de fermer les portes et de chanter les cantiques pendant l'offrande des sacrifices.

Mitsva négative n° 72 : Il est interdit aux Lévites d'accomplir le service spécifique aux prêtres et inversement.

Mitsva positive n° 32 : Ce commandement nous enjoint de glorifier les descendants d'Aaron, de les honorer, de les révéler et de leur conférer beaucoup d'honneur et de sainteté.

Mitsva positive n° 36 : Il s'agit du commandement selon lequel les prêtres doivent officier par roulement.



ETINCELLES DE MACHIA'H LE PROPHÈTE ELIE

Le prophète Malachie annonce (3: 22) : « Je vous enverrai le prophète Elie avant que vienne le grand et terrible jour de D.ieu ». En d'autres termes, c'est Elie qui sera chargé de faire savoir que Machia'h arrive. Quel est donc le rapport particulier entre lui et cet événement ? Il nous est rapporté que le prophète Elie raffina son corps à tel point que, lorsqu'il quitta ce monde, son corps s'éleva également dans le ciel dans une colonne de feu. Un tel état de spiritualisation parfaite est précisément caractéristique de la Délivrance car, en ce nouveau temps, l'aspect physique de l'homme aura atteint ce même degré de parachèvement. Aussi « toute chair verra que la bouche de D.ieu a parlé » (Isaïe 40 : 5). C'est cela qu'incarne, d'ores et déjà, le prophète Elie.

(d'après Likouteï Si'hot, vol. II, p. 160) H.N.

LA HALAKHA

de la semaine



Qu'est-ce que « Tefilat Hadérékh » la prière du voyageur ?

C'est une prière qu'on récite pour demander la protection de toutes sortes de dangers et pour la réussite du voyage.

Le texte varie légèrement selon les communautés, avec l'ajout ou non de différents versets et Tehilim (Psaumes) évoquant les voyages de nos ancêtres.

Celui qui voyage et prévoit de revenir le même jour ajoute deux mots : « Véta'hezirénou Lechalom » (« fais-nous revenir en paix ») et ne répétera donc pas cette prière lors de son retour.

Quand on récite cette prière, on garde à l'esprit qu'on prie aussi pour les autres – bien que chaque voyageur soit tenu de la réciter (ou d'y répondre « Amen »). Celui qui ne dispose pas du texte écrit et ne le connaît pas par-cœur peut prier dans son propre langage, en incluant les autres voyageurs.

Quel que soit le mode de transport, dès qu'on quitte la ville et des endroits habités et qu'on a franchi la distance d'une Parsa (entre 3km 840 et 4km 800 selon les décisionnaires), on récite la « Tefilat Hadérékh ».

On récite cette prière déjà sur la route de l'aéroport si celui-ci est situé loin de la ville, sans attendre le décollage. Si on a oublié de la réciter, on peut encore la réciter avant l'arrivée.

F.L. (d'après Halikhot Mordekhai)



LEADER CASH

Du choix et des prix bas !

MAGASINS CASH AU SERVICE DE LA COMMUNAUTÉ

- Paris 16^e : 86 rue d'Auteuil – CC Les Belles Feuilles
- Paris 17^e : 13 rue Brémontier
40 rue Guersant → **Nouveau** ←
- Paris 19^e : 82 rue Petit
- 92300 Levallois : 81 rue Jules Guesde
- 93220 Gagny : 71 Avenue Henri Barbusse
- 94410 S. Maurice : 56 bis Av. du Ml de Lattre de Tassigny
- 13013 Marseille : 13 Bd des Tilleuls (du dimanche au jeudi de 8h à 20h)

Ouvert du dimanche au jeudi de 8h à 21h – Le vendredi de 8h jusqu'à 1h avant Chabbat

ROSETTA

TRATTORIA ITALIENNE

Sous le contrôle du Beth Din de Paris



Halavi

73 Rue de Prony
75017 Paris
01.45.74.54.74



Halavi

3 Rue Geoffroy-Marie
75009 Paris
01.47.70.00.76



Bassari

98 Rue de Montmartre – 75002 Paris
01.42.21.38.68

Orpi

Orpi Optimum
Rudy HAROSCH
87 rue de Crimée – Paris 19^e

2 Agences à votre service
Buttes Chaumont – Jourdain/Belleville

VENTE · LOCATION · GESTION · VIAGER
LOCAUX COMMERCIAUX
Estimation offerte sous 48h
sur tout Paris et proche banlieue

Tél : 01.42.00.02.02

optimum@orpi.com

PRENEZ LE TEMPS DE VIVRE...
Quelques jours, une semaine, ou plus!

LE BETH LOUBAVITCH
est heureux de vous accueillir au

SÉMINAIRE D'ÉTUDES Européen

DU DIM. 2 AU DIM. 23 AOÛT 2026
Hotel Le Panorama - Les Deux Alpes
Pension complète pour étudiants & jeunes actifs

les 2 Alpes

BETH LOUBAVITCH - S.E. DE FRANCE
8, rue Lamartine - 75009 Paris
01 42 97 91 00 - France@bethdinparis.fr
www.loubavitch.fr

INFOS & INSCRIPTIONS : 01 45 26 87 60

EPO GOLD

ACHAT & VENTE

- DÉBRIS D'OR
- PIÈCES D'OR
- LINGOTS D'OR
- ARGENTERIES
- BIJOUX SIGNÉS
- MONTRES DE LUXE
- DIAMANTS

PAIEMENTS PAR VIREMENTS INSTANTANÉS

DÉPLACEMENTS À DOMICILE

3 ADRESSES

112 rue de Richelieu 75002 Paris
47 rue Vivienne 75002 Paris
89 rue de la Pompe 75116 Paris

01 42 96 29 41
06 24 46 35 19

70

TSARFAT
UNE ÉTUDE SYSTÉMATIQUE

28€ TTC
sur commande

COMMANDEZ VOTRE LIVRE!

SUBBOTA

MES VINGT ANS DE PRISON SOVIÉTIQUE
LE "HASSID QUI SE PRÉNOUMAIT CHABBAT"

www.boutique.tsarfat.com

+33 (0)7 66 13 79 30

Carrosserie Peinture

Mécanique-Pare-brise

FRANCHISE OFFERTE
(voir conditions au garage)

VÉHICULES DE REMPLACEMENT

Spécialiste de vos retours de leasing
Agréé réparateur véhicules
hybride et électrique
(norme NF C18-550)

BORNE DE RECHARGE RAPIDE SUR PLACE

07.62.00.60.99
01.57.42.57.42

demandez shmouel
directauto@orange.fr
43 Chemin des vignes-93000 Bobigny
www.direct-auto.fr

SOLUTION NUMÉRIQUE SECURITE

01 80 91 59 14

INSTALLATION, MAINTENANCE & DÉPANNAGE

- Caméra & Vidéo-Surveillance
- Alarme & Télésurveillance
- Contrôle d'accès & Interphonie
- Serrurerie & Portes blindées
- Store, Volet & Rideau métallique

Nous recrutons des commerciaux



Maintien & Aide à domicile

• Personnes âgées • Familles, garde d'enfants
• Situation d'handicap • Toilette, Ménage, Repassage ...
Prise en charge agréée APA, CAF, Mutuelles, Assurances

AGE INTER SERVICES
3, rue des Boulets - 75011 Paris
Paris et Val de Marne **01 43 28 80 00**

Attention : ce feuillet ne peut pas être transporté dans le domaine public pendant le Chabbat.